

Ces derniers mots sont soulignés dans l'article. Il poursuit dans ces termes:

Les chefs libéraux canadiens-français de 1939 avaient un passé anticonscriptionniste: Lapointe et Cardin s'étaient formellement engagés cent fois, deux cents fois sur les tribunes publiques. M. King avait dû leur consentir des gages...

Aujourd'hui, rien de tel. M. Louis Saint-Laurent s'est fait élire en 1942 sans cacher ses couleurs. Il n'a jamais reculé depuis. Ses convictions sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus honnêtes et généralement plus franches.

M. Saint-Laurent ne résistera à une mesure conscriptionniste que dans la mesure où il la croira inopportune ou inefficace. Il n'a contre elle aucune objection de principe.

Puis on ajoute:

Et sa politique y mène droit.

La teneur de cet article ne m'a pas le moins-drement blessé. J'estime, pour ma part, que cette question ne peut ni ne doit être résolue à la lumière de considérations d'ordre sentimental. Elle doit être envisagée uniquement à sa valeur intrinsèque, compte tenu de la mesure dans laquelle le service sélectif pourra influer sur l'efficacité et la valeur de notre contribution aux efforts conjugués des douze nations.

Si je ne suis pas de l'avis du *Devoir*, je ne suis pas non plus de l'avis du *Globe and Mail*. Le *Globe and Mail* du 31 janvier, hier seulement, disait que ce qu'on réclamait, c'était une déclaration selon laquelle le Parlement serait invité à approuver un plan en vue du service sélectif national. Voici la citation:

Le service sélectif comportera probablement la conscription à l'égard des forces combattantes. S'il en est ainsi, il y aura un sentiment national d'équité.

Puis il ajoute:

A travers deux guerres, les gens du Québec et, à cause d'eux, les catholiques en général ont été blâmés du rejet de la conscription militaire.

Il poursuit:

La religion ne peut plus servir d'excuse au refus d'adopter les mesures qui s'imposent et de répartir aussi équitablement que possible le fardeau des initiatives. Au premier rang des ennemis organisés de la conquête communiste se trouve l'Eglise catholique.

Ce n'est pas là une question de religion, ni une question à décider sur la base de la religion. Je désapprouve les appels de ce genre, favorables ou hostiles au service sélectif national, d'où qu'ils viennent. Soyons hommes! Regardons la réalité en face et faisons ce que nous croyons être le plus utile et le plus efficace comme participation à la mise sur pied de ces armées internationales. C'est à nous qu'il appartiendra de décider l'importance globale de l'effort que notre pays peut contribuer à cette mise en commun des forces collectives et c'est à nous, de concert avec les

[Le très hon. M. St-Laurent.]

autres pays alliés, qu'il appartiendra de déterminer la meilleure façon dont chaque nation peut participer le plus efficacement à la mise en commun des effectifs réunis.

Nous savons qu'il nous en coûte beaucoup plus à nous d'entretenir un homme sur le sol européen, à titre de soldat de l'armée intégrée, qu'il n'en coûte aux Européens eux-mêmes d'y armer et entretenir un soldat. Et nous savons aussi que, pour ce qui est de la production du matériel, nous pouvons obtenir pour chaque dollar que nous dépensons autant sinon plus qu'on peut obtenir pour tout dollar dépensé ailleurs dans le monde. Nous croyons, comme l'affirmait selon les dépêches le général Eisenhower dans le rapport qu'il présentait au Congrès aujourd'hui, qu'en ce moment l'Europe occidentale a plus besoin d'armes que de troupes.

Depuis des semaines, nous discutons les projets à soumettre à votre approbation au cours de la présente session du Parlement et nous avons cherché à obtenir les meilleurs renseignements possibles sur la façon de participer le plus efficacement à l'effort commun. Jusqu'ici, on ne m'a rien signalé qui indique qu'il y aurait avantage à instituer en ce moment le service sélectif national. Au contraire, d'après les renseignements que nous avons obtenus, cela nuirait à ce qu'on accomplisse en ce moment. Cependant, cela ne signifie pas que la situation ne puisse changer, ni que, si elle change, il ne faille modifier la manière dont nous mettrons nos ressources à la disposition de l'organisme international qui groupe nos forces. Toutefois, notre gouvernement ne proposera de tels changements qu'en se fondant, non sur des raisons sentimentales ni sur des appels dictés par des considérations de race ou de religion, mais sur leur valeur réelle et effective relativement à la puissance conjuguée des forces de l'alliance Nord-Atlantique.

Le chef de l'opposition (M. Drew) dit qu'à son avis la population du Canada accepterait sans rechigner les affectations de crédits, pourvu qu'ils soient employés à bon escient. Je partage son opinion à cet égard. Comme lui, je reconnais parfaitement qu'il ne faut imposer aux Canadiens un fardeau qui n'ait comme contrepartie l'utilisation sage et compétente des ressources monétaires qui découlent du fardeau lui-même. Il m'est cependant impossible de me persuader, comme l'honorable député, qu'il soit sage, dans les circonstances présentes, de créer un comité de la défense qui puisse convoquer ceux qui ont pour mission d'élaborer et de réaliser les projets militaires qui auront été acceptés. J'imagine que les vues de l'honorable député